



Observatoire européen des
drogues et des toxicomanies

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un nouveau numéro unique gratuit:
00 800 6 7 8 9 10 11**

Des informations sur l'OEDT sont disponibles à l'adresse internet <http://www.emcdda.eu.int>

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet
via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

ISBN 92-9168-174-1

© Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 2003

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) est le centre de référence pour l'information sur les drogues dans l'Union européenne (UE). Fondé en 1993 et basé à Lisbonne, son rôle est de fournir à l'UE et à ses États membres des informations objectives, fiables et comparables sur les drogues et les toxicomanies. C'est l'une des agences décentralisées de l'UE.

L'information scientifique en matière de drogues est l'un des instruments les plus importants dont on dispose actuellement pour faire face à ce défi mondial. En rendant disponible cette information au sein de l'UE, l'OEDT aide les décideurs politiques, les chercheurs et les spécialistes dans ce domaine à saisir l'ampleur et la nature du problème et à formuler des réponses appropriées.

L'amélioration de la comparabilité des informations sur les drogues à travers l'Europe et la conception des méthodes et des outils nécessaires pour y parvenir sont au cœur du travail de l'Observatoire. Il résulte de ce travail que les États sont désormais en mesure de se situer dans le paysage européen et d'examiner des problèmes et des objectifs communs.

Une des caractéristiques essentielles du phénomène des drogues est sa nature changeante, dynamique, et le suivi des nouvelles tendances constitue l'une des tâches centrales de l'OEDT. Durant ses dix premières années d'existence (1993-2003), l'Observatoire a pu observer les changements tant de la nature du phénomène des drogues que des réponses et des politiques des États. Si, durant toute cette période, l'agence a pu noter l'existence de différences clés entre les États, elle a également été le témoin de l'émergence de modèles et de tendances communes.

Fournir une représentation précise et actualisée de ce paysage en constante évolution constitue la pierre angulaire des activités de l'agence, dans le cadre de son programme de travail 2004-2006. Même si de grandes avancées ont déjà été réalisées, il reste encore de nombreuses actions à accomplir pour parfaire les instruments de suivi et développer un véritable «langage commun» susceptible de décrire ce phénomène européen et mondial.

Instances statutaires

La principale instance décisionnelle de l'OEDT est son conseil d'administration, composé d'un représentant de chaque État membre, de deux représentants de la Commission européenne, de deux personnes hautement qualifiées dans le domaine des drogues désignées par le Parlement européen et d'un certain nombre de membres observateurs, dont la Norvège et des organisations internationales.

Cette assemblée de représentants nationaux s'assure que les intérêts de tous les citoyens européens sont représentés dans les décisions de l'Observatoire. Ses président et vice-président sont élus pour un mandat de trois ans.

L'intégrité scientifique de l'OEDT est assurée par son comité scientifique, qui offre ses conseils et son assistance sur l'ensemble des questions scientifiques que peuvent lui soumettre le directeur ou le conseil d'administration. Ses président et vice-président sont élus pour un mandat de trois ans.

Tâches essentielles

La déclaration de mission de l'OEDT distingue les quatre principales tâches suivantes:

- la collecte et l'analyse des données existantes;
- l'amélioration de la méthodologie de comparaison des données;
- la diffusion des données et des informations;
- la coopération avec les institutions de l'UE, les partenaires internationaux et les pays hors UE.

Les informations collectées, analysées et publiées par l'OEDT sont centrées sur:

- la demande et la réduction de la demande de drogues;
- les stratégies et les politiques nationales et européennes;
- la coopération internationale et la géopolitique de l'offre;
- le contrôle du commerce des stupéfiants, des substances psychotropes et des produits précurseurs;
- les implications du phénomène des drogues pour les pays producteurs, consommateurs et de transit.

Équipes de travail

Le travail de l'OEDT est structuré autour de quatre programmes clés qui se concentrent sur:

- le suivi et l'analyse de la situation de la drogue;
- le suivi et l'analyse des réponses à la situation de la drogue;
- le suivi et l'évaluation des nouvelles drogues synthétiques;
- le suivi et l'analyse des stratégies et des politiques nationales et européennes ainsi que leur impact sur la situation de la drogue.

Les activités dans ces secteurs sont soutenues, ou promues, par les programmes auxiliaires suivants:

- la coordination du réseau Reitox;
- la communication et la diffusion;
- les technologies de l'information;
- les services de support.

Programme de travail 2004-2006

Le programme de travail de l'OEDT pour 2004-2006 anticipe et tient compte de nombreuses innovations et changements politiques à venir, comme l'élargissement de l'UE et l'adoption d'une nouvelle stratégie européenne et d'un nouveau plan d'action en matière de drogues.

Les principaux objectifs de ce programme triennal sont:

- le contrôle et l'analyse des données et l'amélioration de leur qualité;
- la détection et la synthèse des nouveaux développements;
- la réalisation d'analyses thématiques d'intérêt scientifique, politique ou liées à l'émergence de nouvelles tendances.

La mise en place d'un système informatique complet d'archivage et de recherche des informations quantitatives et qualitatives sur les drogues est un objectif majeur de ce programme. Ce dispositif devrait permettre de stocker les connaissances accumulées par l'Observatoire sur le phénomène des drogues, ce qui renforcera son statut de dépositaire d'informations fiables et comparables sur les drogues dans l'UE élargie.

Le document intégral du programme de travail est disponible à l'adresse: <http://www.emcdda.eu.int>

La situation en matière de drogues

Comprendre l'ampleur et la nature du problème de la drogue constitue une exigence cruciale pour élaborer des politiques et des actions efficaces. Le suivi et l'analyse de la situation européenne en matière de drogues sont par conséquent une des principales activités de l'OEDT.

La collecte d'informations fiables, comparables et actualisées sur l'usage des drogues constitue un défi à la fois méthodologique et pratique. C'est pourquoi l'OEDT travaille en partenariat avec des experts nationaux afin de développer l'infrastructure et les outils techniques nécessaires aux pays pour collecter les données de façon uniforme. Ces instruments offrent aux pays un «langage commun» pour interpréter et comparer la nature du problème qui les touche. Ils aident aussi les décideurs de l'ensemble de l'UE à identifier les questions clés, à agir et à évaluer l'impact de leur travail.

Les priorités du programme de travail 2004-2006 comprennent l'amélioration de la qualité des données par la mise en œuvre des indicateurs clés, la consolidation des stratégies de collecte des données et la pleine exploitation du potentiel analytique des informations rassemblées par l'OEDT et ses partenaires.

Indicateurs clés

Au cœur du système d'information de l'OEDT se trouvent cinq indicateurs épidémiologiques clés harmonisés: ce sont des outils standards permettant de collecter et de diffuser des données comparables sur les drogues.

Ils couvrent:

- la prévalence et les modèles d'usage de drogues dans la population générale;
- la prévalence et les modèles d'usage problématique de drogues;
- les maladies infectieuses liées à la drogue;
- les décès liés à la drogue et la mortalité chez les toxicomanes;
- la demande de traitement.

À travers ces indicateurs, l'agence acquiert une compréhension accrue du problème de la drogue en Europe et participe à l'élaboration d'arguments fondés, nécessaires à la prise de décisions.

Extension de la base de connaissances

L'OEDT étend son spectre d'observation en développant des stratégies de collecte de données dans de nouveaux domaines d'intérêt politique ou scientifique. Dans certains de ces domaines, les données disponibles sont déjà substantielles, alors que, dans d'autres, elles dépendent de l'état de développement du projet.

Les secteurs couverts comprennent:

- la criminalité liée à la drogue;
- les marchés de la drogue et la disponibilité;
- les jeunes et les défavorisés;
- l'exclusion sociale liée à la drogue;
- les modèles de consommation et les nouvelles tendances.

L'agence examine également les rapports de recherche scientifique sur ces sujets afin de compléter et de contextualiser ses propres données.

Analyse, évaluation et prévision

La motivation essentielle de la collecte de données est de fournir une base solide pour des analyses opportunes, méthodologiquement sûres et pertinentes sur le plan politique. En vue de garantir l'exploitation optimale des données collectées, l'OEDT entreprend des analyses approfondies afin d'apporter des éclairages nouveaux sur des domaines politiques clés.

Ces analyses couvrent:

- les nouvelles tendances émergentes dans la consommation de drogues, leur impact et leurs conséquences;
- l'échelle de consommation de drogues et le niveau des problèmes associés;
- la relation entre les modèles de consommation et leurs conséquences;
- les facteurs de risque/protection, les facteurs individuels et sociaux, les aspects liés au marché et les questions d'ordre économique;
- les méthodes épidémiologiques pour améliorer la compréhension des effets des interventions, et d'autres facteurs, sur la situation de la drogue.

Réponses

Connaître quelles sont les interventions efficaces pour remédier aux problèmes posés par les drogues est crucial pour les décideurs. Le suivi et l'analyse des réponses à ces problèmes constituent ainsi une tâche essentielle de l'OEDT.

Un des principaux défis de l'agence est de permettre l'accès à des informations pertinentes et validées sur les réponses développées dans les domaines de la santé, de l'éducation, du social et de la justice pénale. L'Observatoire aide également à l'exploitation des recherches et assure la promotion de connaissances scientifiques sur les réponses mises en œuvre dans les États, comme support à la prise de décision politique et pratique.

Les priorités du programme de travail 2004-2006 comprennent l'analyse des tendances et des nouveaux développements dans le domaine des réponses, le développement de techniques de traitement de l'information et la diffusion de bonnes pratiques et d'outils de gestion de la qualité.

Questions clés

L'OEDT évalue et analyse la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des réponses et des interventions dans les domaines de la prévention, du traitement, de la réinsertion sociale et de la réduction des dommages. Il traite aussi des réponses disponibles pour les usagers de drogues dans le système de justice pénale.

En particulier, il explore les interventions qui visent à:

- empêcher l'initiation à l'usage des drogues des jeunes et des enfants;
- empêcher le passage de l'«essai» à l'usage problématique;
- empêcher et diminuer les dommages sur la santé et les décès liés à l'usage des drogues;
- assister les délinquants toxicomanes en prison et à la sortie de la prison;
- traiter l'usage problématique de drogues et la toxicomanie;
- intégrer socialement les usagers problématiques de drogues;
- empêcher le blanchiment d'argent et le détournement de précurseurs.

Outils et instruments d'information

Les programmes de travail de l'OEDT portent une attention particulière à la promotion des bonnes pratiques et à l'évaluation des réponses apportées aux problèmes des drogues.

L'outil le plus spécifique de l'Observatoire, pour la collecte de données sur les bonnes pratiques, est le système d'information et d'échanges en matière de réduction de la demande (*Exchange on Drug Demand Reduction Action* — EDDRA). Ce système multilingue d'information en ligne fournit des informations détaillées sur une série de programmes évalués de l'UE, dans les domaines de la prévention, du traitement et de la réduction des dommages, tout en encourageant l'échange d'expertise professionnelle.

L'évaluation des services est facilitée par la banque d'instruments d'évaluation de l'agence (*Evaluation Instruments Bank* — EIB). Cette archive documentaire multilingue en ligne stocke les méthodes et les outils standardisés qu'utilisent les responsables et professionnels pour évaluer leurs programmes.

L'agence publie aussi des lignes directrices en versions papier et électronique pour aider à promouvoir l'évaluation, le suivi et la planification systématiques de projets.

Analyse, bonnes pratiques et qualité

L'OEDT analyse et interprète un large choix de réponses dans le domaine des drogues, afin de guider les décideurs politiques et les professionnels sur la façon de traiter le problème plus efficacement.

L'agence diffuse également des informations sur les bonnes pratiques et l'assurance qualité, lesquelles sont obtenues par une planification rigoureuse, une mise en œuvre systématique, un suivi et une évaluation appropriés et des connaissances scientifiques fiables.

À travers ces activités, l'agence espère contribuer à un échange européen de connaissances, productif et bénéfique pour tous, à accroître l'information sur les choix de réponses efficaces et à fournir des conseils sur l'utilisation optimale des ressources et des compétences.

Le défi des drogues synthétiques

Les nouvelles drogues synthétiques peuvent représenter des risques importants pour la santé et poser des problèmes de sécurité, en particulier chez les jeunes. L'OEDT joue un rôle clé dans la détection et l'évaluation de ces drogues dans l'UE, aux termes d'une action commune adoptée par le Conseil de l'UE en 1997 (1).

L'action commune, concernant l'«échange d'informations, l'évaluation des risques et le contrôle des nouvelles drogues synthétiques»:

- établit un «système d'alerte précoce» pour identifier les nouvelles drogues synthétiques dès qu'elles apparaissent dans un des États membres de l'UE;
- incorpore un mécanisme pour évaluer les risques sanitaires et sociaux de ces drogues;
- établit un processus de prise de décision par lequel ces produits peuvent être mis sous contrôle dans tous les États membres de l'UE.

Alerte précoce

Le système d'alerte précoce pour les nouvelles drogues synthétiques constitue la première phase de mise en œuvre de l'action commune. Dès qu'une nouvelle drogue synthétique est détectée sur le marché européen, des données sur sa production, son trafic et son usage sont envoyées par les États membres de l'UE à l'Office européen de police (Europol) et à l'OEDT, par les unités nationales d'Europol et les points focaux nationaux du réseau Reitox.

Ces renseignements sont ensuite soumis à la Commission européenne et à l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments (EMA), basée à Londres, pour information.

Enfin, un rapport conjoint OEDT-Europol est rédigé et présenté au Conseil de l'UE. C'est sur la base de ce rapport que la décision pourra être prise de lancer une procédure d'évaluation des risques.

Évaluation des risques

Les activités d'évaluation des risques sont menées à la demande d'au moins un État membre ou de la Commission européenne.

Le comité scientifique de l'OEDT — complété par des experts nommés par les États membres de l'UE, la Commission européenne, Europol et l'EMA — évalue les risques possibles de la drogue synthétique récemment identifiée et les implications de sa mise sous contrôle.

Un rapport d'évaluation des risques, récapitulant les résultats, est transmis au Conseil de l'UE et à la Commission. Il sera examiné au cours de la prochaine phase.

Des procédures d'évaluation des risques ont déjà été menées pour les drogues synthétiques suivantes: MBDB, 4-MTA, GHB, kétamine, PMMA, 2C-I, 2C-T-2, 2C-T-7 ainsi que TMA-2.

Prise de décision

En se fondant sur les rapports d'évaluation des risques, et à l'initiative de la Commission européenne ou d'un État membre, le Conseil de l'UE peut adopter à l'unanimité une décision plaçant la drogue synthétique sous des mesures de contrôle et des peines criminelles dans l'ensemble des États de l'Union.

L'action commune fournit à l'UE un moyen souple et rapide pour s'attaquer aux nouvelles drogues synthétiques; cependant, rien n'empêche les États membres de prendre individuellement sur le plan national les mesures de contrôle qu'ils estiment utiles lorsqu'une nouvelle substance a été identifiée.

L'action commune concerne les nouvelles drogues synthétiques qui ne font pas actuellement partie des listes de la Convention de 1971 des Nations unies sur les substances psychotropes.

(¹) À la suite d'une évaluation externe, la Commission européenne a préparé une initiative légale afin de renforcer la portée et l'efficacité de ce mécanisme.

Stratégies et politiques nationales et européennes face à la drogue

Au fil du temps, l'OEDT a progressivement développé un rôle spécifique de pont entre science, pratique et politique. Le suivi et l'analyse des stratégies et des politiques nationales et européennes, ainsi que de leur impact sur la situation de la drogue, constituent donc des aspects fondamentaux de son travail.

Dans ce domaine, l'agence examine les cadres législatifs, institutionnels et financiers existant aux niveaux national et européen, s'attendant aux problèmes des drogues. Elle informe également les décideurs politiques, à l'aide d'études et d'analyses concises, sur des questions d'actualité.

Les priorités du programme de travail 2004-2006 visent au développement d'outils d'observation et de suivi des politiques en matière de drogues, à l'amélioration de l'analyse des législations et des politiques et à contribuer à l'évaluation des stratégies et des plans d'action de l'UE en matière de drogues.

Législation en matière de drogues

L'OEDT rassemble des données fondamentales sur les législations concernant les drogues aux niveaux national et européen. La base de données européenne en matière de législation sur les drogues (*European Legal Database on Drugs* — ELDD) constitue un outil unique pour l'analyse juridique aux niveaux national et européen.

Hébergée sur le site web de l'OEDT, cette archive publique rend disponibles des informations mises à jour régulièrement sur les législations en matière de drogues dans l'UE, en Norvège et dans les pays candidats. En particulier, elle donne accès aux textes de loi originaux et à des profils par pays décrivant leur situation juridique et les tendances récentes.

On y trouve aussi des études comparatives plus détaillées des législations antidrogue, portant sur des sujets particuliers d'intérêt scientifique ou politique.

Stratégies et plans d'action

Il est souvent considéré que, pour répondre efficacement aux problèmes des drogues, les stratégies et les plans d'action nationaux, ainsi que les mécanismes de coordination nationaux, sont des instruments cruciaux. L'OEDT les suit de très près et réalise des études comparatives concernant les objectifs de ces stratégies, les dispositions prévues en matière de coordination, les évaluations entreprises, les systèmes d'information sur les drogues et, plus globalement, la mise en œuvre des politiques.

L'OEDT contribue aussi au suivi des stratégies et des plans d'action en matière de drogues sur le plan européen et à leur progrès et fournit ainsi une importante assistance technique à la Commission européenne pour le développement de cadres et d'outils d'évaluation.

L'une des principales contributions de l'agence à ce processus d'évaluation est l'élaboration d'un document présentant une photographie d'ensemble (*snapshot*) de la situation des drogues et des mesures mises en place au début d'un plan d'action donné. Cette photographie est ensuite comparée à une photographie similaire, établie à la clôture du plan d'action, comparaison permettant de repérer les tendances et les évolutions entre deux dates.

Études des politiques

L'information et l'analyse sont des éléments essentiels pour le succès des stratégies et des politiques en matière de drogues. C'est pourquoi l'OEDT vise à contextualiser et à interpréter les tendances et les évolutions épidémiologiques observées en menant des études et des analyses des politiques mises en œuvre.

Ces études couvrent un large éventail de questions, parmi lesquelles celles de la législation antidrogue (au niveau national et au niveau de l'UE), des dépenses publiques, des stratégies antidrogue et des mécanismes de coordination.

Au travers de ces études, l'OEDT offre un regard d'ensemble et comparatif sur les politiques antidrogue, dans le but de contribuer de manière enrichissante aux processus d'évaluation et de prise de décision.

Reitox

L'OEDT ne serait pas complet sans Reitox, le réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies. Ce dispositif sophistiqué a pour but de collecter et d'échanger des informations sur les drogues en Europe et repose sur des points focaux spécialisés en matière de drogues dans les États membres de l'UE, en Norvège, dans les pays candidats et au sein de la Commission européenne. Reitox représente l'ossature même du travail de l'Observatoire.

L'OEDT et les États membres — à travers leur représentation au conseil d'administration et au comité scientifique — facilitent les procédures de travail de Reitox et sont responsables de la qualité des productions et des résultats du réseau.

Les priorités du programme de travail 2004-2006 comprennent la consolidation et l'amélioration de la qualité des données et des processus de collecte d'informations ainsi qu'un élan donné au développement de compétences dans l'UE élargie.

Points focaux

Les points focaux nationaux Reitox constituent la principale interface d'échange d'informations entre l'OEDT et les États membres et, à ce titre, remplissent un double rôle. D'une part, sous la responsabilité de leur gouvernement, ils sont l'autorité nationale qui fournit les informations sur les drogues à l'agence. D'autre part, sous le contrôle de l'OEDT, ils sont des «ambassadeurs» qui représentent et promeuvent Reitox dans leur pays.

De même que l'OEDT s'appuie sur les points focaux comme sources d'information et d'expertise, ceux-ci s'appuient à leur tour sur leurs propres réseaux nationaux de surveillance en matière de drogues comme sources de données et de savoir-faire.

Production et collecte d'informations

Les points focaux soumettent à l'OEDT, pour analyse au niveau de l'UE, des statistiques régulières, des informations qualitatives et des rapports annuels nationaux sur les principales tendances et évolutions en matière de drogues dans leurs pays respectifs. Ils diffusent également sur le plan national les informations européennes en matière de drogues.

Les structures et les procédures de collecte d'informations mises en place par Reitox permettent de plus en plus aux points focaux d'intégrer, sous forme électronique, les données nationales dans le système d'archivage et de recherche documentaire de l'OEDT.

La qualité des informations est en grande partie garantie par l'utilisation consensuelle de règles communes et d'outils de collecte des données. L'OEDT évalue la qualité de toutes les informations reçues du réseau et en discute les résultats individuellement avec les points focaux.

Développement des compétences

Les niveaux d'expertise dans certains domaines liés aux drogues peuvent varier beaucoup d'un pays à l'autre. Des exercices de développement de compétences, tels que des cours de formation et des échanges sont dès lors intégrés aux programmes Reitox. Ils permettent aux points focaux moins spécialisés dans un domaine particulier de faire appel à l'expertise de partenaires plus expérimentés. En outre, des groupes de travail de points focaux, compétents dans un domaine spécifique, collaborent à la conceptualisation de nouveaux indicateurs, de nouveaux types de données et de nouveaux domaines de travail.

Gestion du réseau

Coordinateur du réseau, l'OEDT organise des rencontres régulières entre les dirigeants des points focaux pour planifier, échanger les points de vue et discuter des évolutions thématiques. Les communications journalières entre l'OEDT et les points focaux sont facilitées par l'extranet de Reitox, un site web d'accès restreint servant à l'échange d'informations et de documentation entre les partenaires du réseau.

Un service de haute qualité

Le rôle de l'OEDT est de fournir à l'UE et à ses États membres un service d'information de haute qualité en matière de drogues et de toxicomanies en Europe. La communication et la diffusion des informations sont donc au centre de son activité.

Les informations produites par l'Observatoire sont ajustées en fonction des besoins de publics variés, parmi lesquels se trouvent:

- les responsables de politiques publiques et leurs conseillers;
- les praticiens et les professionnels des drogues;
- les chercheurs dans le domaine des drogues.

Sont également visés les médias et le grand public.

De plus en plus, l'Observatoire s'adresse aux citoyens européens dans leur propre langue, à travers de nombreux produits multilingues.

Tous ces produits sont conçus dans le cadre d'une politique de communication visuelle bien définie.

Publication

Publier est l'un des principaux moyens de diffusion des résultats et des réalisations de l'Observatoire. Ses publications écrites se font sous la forme de rapports annuels sur le phénomène de la drogue et de volumes scientifiques et thématiques spécialisés qui se répartissent en quatre collections distinctes. Des informations plus synthétiques sont publiées dans une lettre d'information bimestrielle et des notes de synthèse (*briefings*) politiques. Le service «Publication» s'efforce de parvenir à un équilibre et à une complémentarité entre publications imprimées et publications en ligne.

Activités en ligne

Le site de l'OEDT (<http://www.emcdda.eu.int>) est la porte d'entrée vers toutes les informations produites par l'agence. Il a pour objectif d'apporter rapidement des informations sur la drogue à tous les publics de l'OEDT, en s'appuyant sur les technologies les plus modernes. Les activités en ligne de l'Observatoire offrent la possibilité de télécharger les versions complétées des rapports annuels, des publications et du matériel de presse et de faire des recherches dans les bases de données concernant la drogue. On y trouve aussi des services d'abonnement, la présentation des programmes de travail de l'OEDT et des liens vers des organisations partenaires du monde entier.

Relations avec les médias

Faire connaître l'OEDT comme le point de référence en matière d'information sur les drogues au niveau européen et fournir aux journalistes un service d'information de haute qualité, tels sont les deux objectifs qui guident l'action du programme «Médias» de l'agence. Ses activités comprennent l'établissement de relations suivies avec les journalistes, l'apport d'informations aisément utilisables par les médias et le suivi de la presse. Sur le site web de l'OEDT, une section «*News and media services*» offre aux journalistes un accès immédiat aux plus récents produits et communiqués de presse.

Marketing

Les activités de marketing de l'OEDT s'articulent autour de trois axes principaux: le dialogue avec les clients; les activités de promotion; la distribution. L'interaction avec les différentes cibles de l'OEDT, par le biais d'enquêtes prospectives, aide l'Observatoire à ajuster ses produits aux besoins du client. Toute une série de canaux promotionnels — parmi lesquels les brochures, le lancement de nouveaux produits et les relations publiques — font connaître les produits, tandis qu'une distribution ciblée garantit que le bon produit atteint le bon client, rapidement et au moindre coût.

Événements

L'agence organise des conférences de haut niveau sur des sujets d'intérêt politique ou en rapport avec ses propres programmes de travail. Ces événements sont précieux puisqu'ils lui permettent d'échanger des points de vue et des expertises avec des acteurs clés du domaine des drogues ainsi que de se présenter elle-même comme un centre d'excellence.

Au service des autorités nationales et communautaires

Un des premiers soucis de l'OEDT est de répondre aux besoins d'information des autorités nationales et communautaires, en particulier les responsables politiques et leurs conseillers. L'Observatoire les guide, de manière pro active et réactive, dans leurs prises de décision à travers des comptes rendus et des services adaptés.

Technologies de l'information et services de support

Technologies de l'information

L'équipe des technologies de l'information (TI) a la responsabilité du développement et de la maintenance de l'infrastructure des TI de l'OEDT; elle donne son point de vue sur les projets de l'OEDT et gère les services et les bases de données en ligne.

Services de support

L'équipe des services de support est responsable des ressources matérielles et humaines, de la gestion financière et comptable, de la planification et de l'évaluation de l'activité de l'OEDT et de la documentation et des archives.

Le service de documentation dirige le centre de documentation et d'information de l'OEDT, une bibliothèque spécialisée ouverte au public et abritant une vaste collection de documents concernant la drogue. Un service de documentation électronique est également proposé, répondant aux besoins du personnel de l'OEDT et des usagers extérieurs par le biais des nouvelles technologies. Ce service donne accès à des catalogues de bibliothèque, des bases de données externes concernant les drogues et des périodiques disponibles en ligne.

Personnel et budget

Au début de son programme de travail 2004-2006, l'OEDT employait une équipe d'environ quatre-vingts personnes venant de toute l'UE. Le personnel est sous la responsabilité d'un directeur exécutif proposé par la Commission européenne et nommé par le conseil d'administration pour une période de cinq ans renouvelable.

L'OEDT reçoit un financement régulier provenant du budget général de l'UE. Le budget de l'OEDT est adopté par son conseil d'administration.

Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 2003

Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (plaquette de présentation)

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

ISBN 92-9168-174-1

2003 — 18 p. — 21 x 21 cm

Rua da Cruz de Santa Apolónia 23-25, 1149-045 Lisbonne, Portugal
Tél. (351) 218 11 30 00 • Fax (351) 218 13 17 11
info@emcdda.eu.int • <http://www.emcdda.eu.int>



Office des publications

Publications.eu.int

ISBN 92-9168-174-1



9 789291 681747